



Ordre du jour provisoire de la Soixante-Dixième Assemblée mondiale de la Santé et date et lieu de la cent quarante et unième session du Conseil exécutif

Rapport du Directeur général

Ordre du jour provisoire de la Soixante-Dixième Assemblée mondiale de la Santé

1. Aux termes de l'article 4 du Règlement intérieur de l'Assemblée mondiale de la Santé, le Conseil exécutif prépare l'ordre du jour provisoire de chaque session ordinaire de l'Assemblée de la Santé, après examen des propositions soumises par le Directeur général. Les propositions du Directeur général concernant l'ordre du jour provisoire de la Soixante-Dixième Assemblée mondiale de la Santé figurent à l'annexe 1.
2. Dans sa résolution WHA32.36 (1979), l'Assemblée de la Santé a décidé ce qui suit : « le Conseil exécutif établira un emploi du temps quotidien préliminaire pour l'examen par l'Assemblée de la Santé de son ordre du jour et le Bureau de l'Assemblée examinera et approuvera cet emploi du temps, en le révisant par la suite en tant que de besoin ».
3. Le projet d'emploi du temps quotidien préliminaire de la Soixante-Dixième Assemblée mondiale de la Santé figure à l'annexe 2.

Date, lieu et projet d'ordre du jour provisoire de la cent quarante et unième session du Conseil exécutif

4. L'article 26 de la Constitution de l'OMS prévoit que « Le Conseil se réunit au moins deux fois par an et détermine le lieu de chaque réunion ». L'article 5 du Règlement intérieur du Conseil exécutif prévoit que le Conseil « fixe, à chaque session, la date et le lieu de la session suivante ».
5. Il est proposé de tenir la cent quarante et unième session du Conseil exécutif le jeudi 1^{er} juin et le vendredi 2 juin 2017 au Siège de l'OMS à Genève.
6. Une ébauche de projet d'ordre du jour provisoire de la cent quarante et unième session du Conseil exécutif est fournie aux États Membres pour information à l'annexe 3.

MESURES À PRENDRE PAR LE CONSEIL EXÉCUTIF

7. Le Conseil exécutif souhaitera peut-être adopter les projets de décision suivants :

Décision 1 :

Le Conseil exécutif, ayant examiné le rapport du Directeur général sur l'ordre du jour provisoire de la Soixante-Dixième Assemblée mondiale de la Santé,¹ et rappelant sa décision antérieure selon laquelle la Soixante-Dixième Assemblée mondiale de la Santé devrait se tenir au Palais des Nations à Genève, la session s'ouvrant le lundi 22 mai 2017 et prenant fin au plus tard le mercredi 31 mai 2017,² a approuvé l'ordre du jour provisoire de la Soixante-Dixième Assemblée mondiale de la Santé.

Décision 2 :

Le Conseil exécutif a décidé que sa cent quarante et unième session se tiendrait les 1^{er} et 2 juin 2017 au Siège de l'OMS à Genève.

¹ Voir le document EB140/44.

² Voir la décision EB139(11) (2016).

ANNEXE 1



**Organisation
mondiale de la Santé**

**SOIXANTE-DIXIÈME ASSEMBLÉE MONDIALE DE LA SANTÉ
Genève, Suisse
22-31 mai 2017**

A70/1 (projet)

Projet d'ordre du jour provisoire¹

SÉANCES PLÉNIÈRES

- 1. Ouverture de l'Assemblée de la Santé**
 - 1.1 Constitution de la Commission de vérification des pouvoirs
 - 1.2 Élection du président
 - 1.3 Élection des cinq vice-présidents, des présidents des commissions principales et constitution du Bureau
 - 1.4 Adoption de l'ordre du jour et répartition des points entre les commissions principales
- 2. Rapport du Conseil exécutif sur ses cent trente-neuvième et cent quarantième sessions**
- 3. Allocution du Dr Margaret Chan, Directeur général**
- 4. Poste de Directeur général**
- 5. Intervenant invité**
- 6. Admission de nouveaux Membres et de Membres associés [s'il y a lieu]**
- 7. Conseil exécutif : élection**

¹ Aux termes de l'article 4 du Règlement intérieur de l'Assemblée mondiale de la Santé, l'ordre du jour provisoire (avec la cote des documents) sera expédié, en même temps que la convocation, 60 jours au moins avant le 22 mai 2017.

8. **Distinctions**
9. **Rapports des commissions principales**
10. **Clôture de l'Assemblée de la Santé**

COMMISSION A

11. **Ouverture des travaux de la Commission¹**
12. **Questions programmatiques et budgétaires**
 - 12.1 Informations générales sur la situation financière : budget programme 2016-2017
 - 12.2 Projet de budget programme 2018-2019
13. **Préparation, surveillance et intervention**
 - 13.1 Situations d'urgence sanitaire
 - Comité consultatif de surveillance indépendant du Programme OMS de gestion des situations d'urgence sanitaire
 - Action de l'OMS dans les situations d'urgence graves et de grande ampleur
 - Recherche-développement pour les maladies à potentiel épidémique
 - Coordination des personnels de santé dans les situations d'urgence ayant des conséquences sanitaires
 - 13.2 Examen de la portée et des critères du fonds de réserve pour la riposte aux flambées épidémiques et aux situations d'urgence
 - 13.3 Résistance aux antimicrobiens
 - 13.4 Poliomyélite
 - 13.5 Application du Règlement sanitaire international (2005)
 - 13.6 Examen du Cadre de préparation en cas de grippe pandémique

¹ Y compris l'élection des vice-présidents et du rapporteur.

14. Systèmes de santé

- 14.1 Ressources humaines pour la santé et mise en œuvre des conclusions de la Commission de haut niveau des Nations Unies sur l'emploi dans le secteur de la santé et la croissance économique
- 14.2 Principes destinés à faire l'objet d'un consensus mondial sur le don et la gestion du sang, de ses constituants et des produits médicaux d'origine humaine
- 14.3 Lutter contre la pénurie mondiale de médicaments et de vaccins
- 14.4 Évaluation et examen de la Stratégie mondiale et du Plan d'action pour la santé publique, l'innovation et la propriété intellectuelle
- 14.5 Suivi du rapport du Groupe de travail consultatif d'experts sur le financement et la coordination de la recherche-développement
- 14.6 Dispositif des États Membres concernant les produits médicaux de qualité inférieure/faux/faussement étiquetés/falsifiés/contrefaits
- 14.7 Promotion de la santé des migrants

15. Maladies transmissibles

- 15.1 Plan d'action mondial pour les vaccins
- 15.2 Action mondiale pour lutter contre les vecteurs

16. Maladies non transmissibles

- 16.1 Préparation de la Troisième Réunion de haut niveau de l'Assemblée générale sur la prévention et la maîtrise des maladies non transmissibles, qui doit avoir lieu en 2018
- 16.2 Projet de plan mondial d'action de santé publique contre la démence
- 16.3 Le problème mondial de la drogue sous l'angle de la santé publique
- 16.4 Résultats de la Deuxième Conférence internationale sur la nutrition
- 16.5 Rapport de la Commission pour mettre fin à l'obésité de l'enfant : plan de mise en œuvre
- 16.6 Lutte contre le cancer dans le cadre d'une approche intégrée
- 16.7 Renforcer les synergies entre l'Assemblée mondiale de la Santé et la Conférence des Parties à la Convention-cadre de l'OMS pour la lutte antitabac

17. Promouvoir la santé à toutes les étapes de la vie

- 17.1 Progrès dans la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030
- 17.2 Rôle du secteur de la santé dans l'approche stratégique de la gestion internationale des produits chimiques, dans la perspective de l'objectif fixé pour 2020 et au-delà

- 17.3 Stratégie mondiale pour la santé de la femme, de l'enfant et de l'adolescent (2016-2030) : santé de l'adolescent

18. Rapports de situation

Maladies non transmissibles

- A. Plan d'action mondial de l'OMS relatif au handicap 2014-2021 : un meilleur état de santé pour toutes les personnes handicapées (résolution WHA67.7 (2014))
- B. Relever les défis de la Décennie d'action des Nations Unies pour la sécurité routière (2011-2020) : issue de la Deuxième Conférence mondiale de haut niveau sur la sécurité routière – le temps des résultats (résolution WHA69.7 (2016))
- C. Vers la santé oculaire universelle : plan d'action mondial 2014-2019 (résolution WHA66.4 (2013))

Maladies transmissibles

- D. Éradication de la dracunculose (résolution WHA64.16 (2011))
- E. Stratégie mondiale et cibles pour la prévention de la tuberculose, les soins et la lutte après 2015 (résolution WHA67.1 (2014))
- F. Lutte contre le paludisme : stratégie technique mondiale et cibles 2016-2030 (résolution WHA68.2 (2015))

Promouvoir de la santé à toutes les étapes de la vie

- G. Vers une couverture universelle des soins aux mères, aux nouveau-nés et aux enfants (résolution WHA58.31 (2005))
- H. Plan d'action pour la santé du nouveau-né (résolution WHA67.10 (2014))
- I. Mutilations sexuelles féminines (résolution WHA61.16 (2008))
- J. Conséquences pour la santé publique de l'exposition au mercure et aux composés du mercure : le rôle de l'OMS et des ministères de la santé publique dans la mise en œuvre de la Convention de Minamata (résolution WHA67.11 (2014))
- K. Stratégie pour l'intégration de l'analyse des spécificités de chaque sexe et d'une démarche soucieuse d'équité entre hommes et femmes dans les activités de l'OMS (résolution WHA60.25 (2007))

Systèmes de santé

- L. Progrès en matière d'usage rationnel des médicaments (résolution WHA60.16 (2007))
- M. Renforcement des systèmes de réglementation des produits médicaux (résolution WHA67.20 (2014))

- N. Développer les soins chirurgicaux d'urgence, les soins chirurgicaux essentiels et l'anesthésie en tant que composantes de la couverture sanitaire universelle (résolution WHA68.15 (2015))

Préparation, surveillance et intervention

- O. Éradication de la variole : destruction des stocks de virus variolique (résolution WHA60.1 (2007))
- P. Renforcement de la sécurité biologique en laboratoire (résolution WHA58.29 (2005))

COMMISSION B

19. Ouverture des travaux de la Commission¹

20. Situation sanitaire dans le territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est, et dans le Golan syrien occupé

21. Questions financières

- 21.1 Rapport financier et états financiers vérifiés pour la période qui s'est achevée le 31 décembre 2016
- 21.2 État du recouvrement des contributions, et notamment celles des Membres redevables d'arriérés de contributions dans une mesure qui justifierait l'application de l'article 7 de la Constitution
- 21.3 Dispositions spéciales concernant le règlement des arriérés [s'il y a lieu]
- 21.4 Barème des contributions 2018-2019
- 21.5 Contributions des nouveaux Membres et des Membres associés [s'il y a lieu]
- 21.6 Amendements au Règlement financier et aux Règles de gestion financière [s'il y a lieu]

22. Questions relatives à la vérification des comptes et à la surveillance

- 22.1 Rapport du Commissaire aux comptes
- 22.2 Rapport du vérificateur intérieur des comptes

23. Questions relatives au personnel

- 23.1 Ressources humaines : rapport annuel
- Critères et principes concernant les détachements de personnel d'organisations non gouvernementales, de fondations philanthropiques et d'établissements universitaires

¹ Y compris l'élection des vice-présidents et du rapporteur.

- 23.2 Rapport de la Commission de la fonction publique internationale
- 23.3 Amendements au Statut du personnel et au Règlement du personnel
- 23.4 Rapport de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies
- 23.5 Nomination de représentants au Comité des pensions du personnel de l’OMS

24. Questions administratives, juridiques et de gouvernance

- 24.1 Vue d’ensemble de la mise en œuvre de la réforme de l’OMS
- 24.2 Réforme de la gouvernance : suivi de la décision WHA69(8) (2016)
- 24.3 Collaboration avec les acteurs non étatiques
- 24.4 Évaluation
- 24.5 Accords avec des organisations intergouvernementales [s’il y a lieu]
- 24.6 Financement supplémentaire pour l’immobilier et les passifs futurs relatifs au personnel
- 24.7 Nomination du Commissaire aux comptes

25. Collaboration à l’intérieur du système des Nations Unies et avec d’autres organisations intergouvernementales

ANNEXE 2

**EMPLOI DU TEMPS QUOTIDIEN PRÉLIMINAIRE DE LA
SOIXANTE-DIXIÈME ASSEMBLÉE MONDIALE DE LA SANTÉ**

Mai 2017	Séances plénières	Commission A	Commission B	Divers
Lundi 22				
10 h 00	1. Ouverture de l'Assemblée de la Santé 1.1 Constitution de la Commission de vérification des pouvoirs 1.2 Élection du président 1.3 Élection des cinq vice-présidents, des présidents des commissions principales et constitution du Bureau	–	–	–
10 h 30	–	–	–	Bureau de l'Assemblée
11 h 30	– Allocution du Président 1.4 Adoption de l'ordre du jour et répartition des points entre les commissions principales 2. Rapport du Conseil exécutif sur ses cent trente-neuvième et cent quarantième sessions	–	–	–
13 h 30	5. Intervenant invité	–	–	Commission de vérification des pouvoirs
14 h 30	3. Allocution du Directeur général – Débat général	–	–	–
17 h 00	– Rapport de la Commission de vérification des pouvoirs 6. Admission de nouveaux Membres et de Membres associés [s'il y a lieu]	–	–	–
		11. Ouverture des travaux de la Commission 4. Poste de Directeur général 13. Préparation, surveillance et intervention		

Mai 2017	Séances plénières	Commission A	Commission B	Divers
Mardi 23				
09 h 00	3. Allocution du Directeur général – Débat général (suite)	13. Préparation, surveillance et intervention (suite)	–	–
11 h 30	4. Poste de Directeur général
14 h 30	Séance privée 4. Poste de Directeur général (suite) Séance publique 4. Poste de Directeur général (suite)	– –	– –	– –
Mercredi 24				
09 h 00 et 14 h 30	3. Allocution du Directeur général – Débat général (suite)	13. Préparation, surveillance et intervention (suite) 14. Systèmes de santé		
17 h 30	–	–	–	Bureau de l'Assemblée (liste pour l'élection concernant le Conseil exécutif)
Jeudi 25				
09 h 00 et 14 h 30	–	12. Questions programmatiques et budgétaires 14. Systèmes de santé (suite)	19. Ouverture des travaux de la Commission 20. Situation sanitaire dans le territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est, et dans le Golan syrien occupé 21. Questions financières 22. Questions relatives à la vérification des comptes et à la surveillance	–

Maï 2017	Séances plénières	Commission A	Commission B	Divers
Vendredi 26 09 h 00 et 14 h 30	8. Distinctions 7. Conseil exécutif : élection 9. Rapports des commissions principales –	– 14. Systèmes de santé (suite) 15. Maladies transmissibles	– 23. Questions relatives au personnel 24. Questions administratives, juridiques et de gouvernance	– –
Samedi 27 09 h 00	–	15. Maladies transmissibles (suite) 16. Maladies non transmissibles	–	–
Lundi 29 09 h 00 et 14 h 30	– –	16. Maladies non transmissibles (suite) 17. Promouvoir la santé à toutes les étapes de la vie –	25. Collaboration à l'intérieur du système des Nations Unies et avec d'autres organisations intergouvernementales – Mise au point définitive des résolutions et des rapports	– –
Mardi 30 09 h 00 et 14 h 30	–	18. Rapports de situation	–	–
Mercredi 31 09 h 00 et 14 h 30	9. Rapports des commissions principales (suite) 10. Clôture de l'Assemblée de la Santé	– Mise au point définitive des résolutions et des rapports	–	–

ANNEXE 3



CONSEIL EXÉCUTIF
Cent quarante et unième session
Genève, juin 2017

EB141/1(projet)

Projet d'ordre du jour provisoire

- 1. Élection du président, des vice-présidents et du rapporteur**
- 2. Ouverture de la session**
- 3. Adoption de l'ordre du jour**
- 4. Résultats de la Soixante-Dixième Assemblée mondiale de la Santé**
- 5. Rapport du Comité du programme, du budget et de l'administration du Conseil exécutif**
- 6. Questions techniques et sanitaires**
 - 6.1 Éradication du paludisme
- 7. Questions administratives et financières**
 - 7.1 Évaluation : rapport annuel
 - 7.2 Composition du Comité consultatif indépendant d'experts de la surveillance [s'il y a lieu]
 - 7.3 Propositions relatives à l'hébergement de partenariats formels par l'OMS [s'il y a lieu]
 - 7.4 Comités du Conseil exécutif : sièges à pourvoir
 - 7.5 Amendements au Règlement financier et aux Règles de gestion financière [s'il y a lieu]

8. Questions relatives au personnel

8.1 Déclaration du représentant des Associations du personnel de l'OMS

8.2 Amendements au Statut du personnel et au Règlement du personnel [s'il y a lieu]

9. Questions soumises pour information : rapport sur les réunions de comités d'experts et de groupes d'étude

10. Prochaines sessions du Conseil exécutif et de l'Assemblée de la Santé

11. Clôture de la session

= = =